Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 056-215600909-20261007-DBIS2026100714-DE

INZINZAC LOCHRIST

Délibération du Conseil municipal

Conseil municipal du 07 octobre 2026

La séance du Conseil municipal est ouverte à 18h30 sous la présidence de Monsieur le Maire, Jérôme MEUNIER.

Présents :	Jérôme MEUNIER, Laurent KRUST, Brigitte LE VAILLANT, David NATUS, Nathalie DOUCET, Stéphane PLUNIAN, Aurore BRACQ, Gaëlle CHESNEL, Virginie LE LIBOUX, Sylvain JEHANNO, Philippe LE CALLONNEC, Ghislaine HUBY CISSOU, Sammy GAUTIER, François BLAYO, Francette CHAULOUX, Gérard LE FRAPPER, Steve LOIZON, Delphine DANIEL, Patrick CARLET
Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :	Karine RIVALLAIN, Mikaël CANO, Céline LE GOFF, Hippolyne LE MEUR, Armelle NICOLAS,
Absent(s) excusé(s) :	0
Absent(s) :	Betty BARGUIL, Stéphane PIGACHE, Virginie LE GARREC, Philippe FINET, Gwendoline RIO
Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Date de convocation du Conseil municipal :	30 septembre 2026
Secrétaire de séance :	Aurore BRACQ

14 - <u>INTERCOMMUNALITÉ</u> - Demande de Fonds de Concours du Contrat Territorial 2024-2028 pour la sécurisation de la voirie Allende/Croizat et les travaux d'espaces verts de la RD145 - 2nde Tranche

Annule et remplace la délibération 14 du Conseil Municipal du 07 octobre 2026 à la suite d'une erreur matérielle.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5216-5, autorisant le versement de fonds de concours entre la communauté d'agglomération et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés ;

Vu la délibération de Lorient agglomération, en date du 12 décembre 2023, mettant en place le dispositif de contrat territorial et approuvant son règlement d'attribution ;

Vu les statuts de Lorient agglomération ;

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 056-215600909-20261007-DBIS2026100714-DE

Considérant que la Commune d'Inzinzac-Lochrist, dans la continuité de son programme de sécurisation des voiries rurales souhaite sécuriser la voirie sur le tronçon Bd Allende – Rue Croizat ;

Considérant que la Commune d'Inzinzac-Lochrist, souhaite requalifier la 2nde tranche de la RD145 avec une partie espace verts importante entre le Gorée et la rue Henriot ;

Considérant que les travaux sus mentionnés ne rentrent dans le cadre d'aucune politique de soutien territorial de l'agglomération, il est envisagé de solliciter un fonds de concours à Lorient agglomération au titre du dispositif de Contrat territorial ;

Considérant le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Objet dépenses	**Dépenses HT**	**Financeur**	**Recettes en € HT**	**Participation en %**
Travaux de Voirie Boulevard Allende / Croizat Levers topographiques RD145 Travaux Espace verts Aménagement de la RD145 du Goré au Bd Herriot	145 000 € HT 8 466.53 € HT 58 350.55 € HT	Fonds de concours du Contrat Territorial de Lorient Agglomération	104 634 € HT	49.40%
		Autofinancement	107 183.08 € HT	50.60%
Total	**211 817.08 € HT**	**Total**	**211 817.08 € HT**	**100%**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DÉCIDE** de demander un fonds de concours d'un montant de **104 634 €** à Lorient Agglomération au titre du dispositif de contrat territorial pour le projet de Sécurisation des voiries Allende / Croizat, les levers topographiques liés au projet RD145 et les travaux du lot aménagement espaces verts de la RD145.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette demande, notamment la convention portant attribution du Contrat territorial pour les projets sus nommés et les avenants de prorogation, le cas échéant.

Les six élus de l'opposition quittent la salle à 19h30 et ne prennent pas part au vote.

Délibération adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme

Le Secrétaire de Séance,

Aurore BRACQ

Le Maire,

Jérôme MEUNIER

MAIRIE D'INZINZAC-LOCHRIST (Morbihan)